

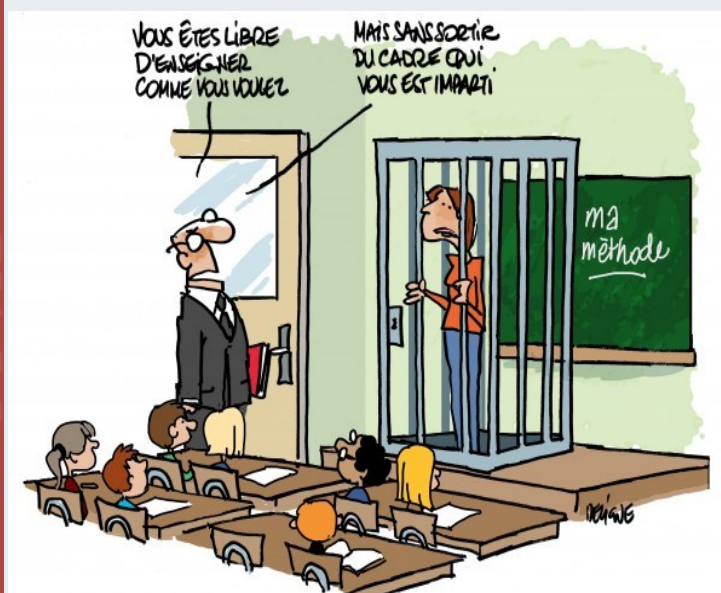
LE SNUEP-FSU VOUS PROPOSE UNE FORMATION LE 24 NOVEMBRE 2022 AU LYCEE SIMONE VEIL A BRIVE

MIEUX VIVRE SON QUOTIDIEN, CONNAITRE SES DROITS

Cette année, les effets de la voie professionnelle nous impactent de plus en plus, que ce soit par la mise en place des nouveaux dispositifs, ou le mixage des publics « apprentis /élèves ».

Il est important de construire ensemble une réponse collective et de connaître nos statuts et nos droits.

C'est pourquoi, le SNUEP-FSU de l'académie de Limoges vous propose ce stage



La demande doit être déposée par chaque collègue auprès du supérieur hiérarchique au plus tard un mois avant la date du stage soit au plus tard

le lundi 24 octobre 2022

Les collègues désireux de participer au stage doivent se signaler pour recevoir le modèle de demande d'autorisation d'absence

en nous adressant un courriel à :
sa.limoges@snuep.fr

Possibilité de restauration sur place sans réservation

Les stages sont ouverts à tous les personnels de l'académie, syndiqués et non-syndiqués.

Ils vous permettent d'être informé de vos droits afin de pouvoir vous défendre et agir collectivement contre des décisions autoritaires. Ils permettent aussi de rencontrer d'autres collègues, de partager des expériences vécues, de confronter des situations... C'est pourquoi il est important de participer à ces stages.

Tous les fonctionnaires et agents non titulaires de l'état ont droit à un congé maximum de 12 jours par année scolaire pour formation syndicale avec versement intégral du salaire (textes de références : les lois n° 82-997 du 23.11.82 et n° 84-16 du 11.1.84, titre II - statut de la Fonction Publique et décret n° 84-474 du 15.6.84).